

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 8 (1935)

Heft: 3

Rubrik: Chronique - Communiqués - Divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MON JARDIN : LES TRAVAUX DE SAISON

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. L'année dernière, à pareille époque, on pouvait procéder aux premiers semis en pleine terre. Cette année, les conditions atmosphériques n'ont pas été les mêmes, aussi il est préférable d'attendre que le temps et le terrain soient favorables. Il ne faut en aucun temps semer lorsque le sol est encore humide, car la germination des graines se fait dans de mauvaises conditions.

En mars, on peut semer en pleine terre des carottes, variété **Nantaise améliorée**. Comme ce légume est dévoré au printemps par les araignées, on le sème en mélange soit avec des **navets** soit avec des **radis ronds, roses à bout blanc**. On plante des **oignons jaunes ou rouges** en ayant soin de ne pas les mettre dans une planche où il y a eu des poireaux l'année dernière. De même les **échalotes** et les **aulx** à moins qu'on ne les ait plantés en automne. On sème également des **laitues pommées** et **romaines**. Lorsqu'on les sème à cette saison, on les cueille au fur et à mesure qu'elles se développent et on les laisse pommer sur place. On plante les **fèves** par paquets de deux à trois graines à 40 cm. de distance en tous sens. Vers la fin du mois, on peut semer en pleine terre des **poireaux** pour l'été et l'automne. Semés au printemps, les **épinards** montent de suite à graines.

Concours pour petites villas et maisons familiales

Le Département des travaux publics, en collaboration avec la Chambre syndicale des entrepreneurs de charpente et menuiserie ainsi que la Fédération genevoise des corporations, a ouvert entre architectes genevois ou établis à Genève, un concours d'idées ayant pour but, entre autres, de susciter l'étude de constructions en bois ou en maçonnerie d'une architecture bien adaptée aux sites de la région. Le délai de livraison est fixé au 2 avril 1935. 2000 fr. de prix seront attribués aux meilleurs projets.

Boîte aux lettres

M. G. — Le chalet qui décorait notre page de couverture du numéro de février se trouve à Saanen. Les constructions se rapportant à l'article « La Fenêtre » sont, à une exception près, toutes en Suisse.

M. A. N. — Le service Londres-Rome-Orient, qui était amorcé à Genève, passera, dès cette année, par Zurich, cette ville ayant consenti les subventions nécessaires qui ont été refusées par Genève. Cette dernière ville restera donc désormais en dehors du grand trafic aérien est-ouest. Les horaires d'été 1935 donneront les renseignements sur ce changement d'itinéraire.

Concours de maisons familiales très économiques

Nous rappelons à nos lecteurs architectes ou techniciens le Concours ouvert par l'Union suisse pour l'amélioration du logement, en vue d'obtenir des plans de maisonnettes économiques. Voir à ce sujet l'annonce en dos de couverture du numéro de janvier.

Assemblée générale de l'Union suisse pour l'Amélioration du logement, à Bâle, les 18 et 19 mai 1935

Que tous nos sociétaires se rappellent cette date et témoignent par leur présence, à Bâle, l'intérêt qu'ils portent à la question de l'habitation. La visite à Bâle sera particulièrement intéressante cette année parce qu'elle permettra d'étudier ces problèmes dans l'exposition qui aura lieu dans les halles de la Foire d'échantillons et se rapportera tout spécialement aux maisons de campagne et de vacances. Nous communiquerons ultérieurement un programme détaillé de l'assemblée générale et d'autres renseignements sur l'exposition.

On plante les **pois nains** ou à **rames** à grains ronds. Pour les premiers semis, on donne la préférence aux variétés à grains ronds qui résistent mieux à la pourriture que les grains ridés. Les espèces à rames donnent une récolte plus abondante.

On plante les **fraisiers à gros fruits** et des **quatre-saisons**. On les relève avec une petite motte, la reprise est plus facile. En mars, on plante les éclats de **rhubarbe**, après les avoir détachés du pied mère et, vers la fin du mois, on met en terre les premières **pommes de terre hâtives** auxquelles on a soin de conserver le premier germe.

C'est le dernier moment pour procéder aux traitements d'hiver des arbres fruitiers. Pour ces travaux qui nécessitent un matériel spécial, il est préférable de s'adresser à un spécialiste.

On procède à la taille des arbres fruitiers et, une fois celle-ci terminée, on laboure pour aérer le sol.

On peut encore planter des arbres fruitiers et arbustes d'ornement.

On taille les rosiers en rajeunissant autant que possible les rameaux. Aux espèces grimpantes et sarmenteuses, on garde de grandes branches qui assureront une floraison abondante. On divise et on met en place les plantes vivaces. Par une journée ensoleillée, on sarcle les massifs de tulipes, jacinthes, etc.

Attribution de récompenses aux meilleures constructions

Sous le patronage du Département des travaux publics, les sociétés suivantes :

- Association des intérêts de Genève ;
- Section genevoise du Heimatschutz ;
- Société des ingénieurs et architectes (Section de Genève), S. I. A. ;
- Fédération des architectes suisses (Groupe de Genève), F. A. S. ;
- Société pour l'amélioration du logement ;
- « Le Guet », Association pour l'urbanisme,

ont décidé d'attribuer chaque année des prix et diplômes aux meilleures constructions édifiées dans le canton de Genève au cours de l'année. Ces récompenses seront distribuées alternativement une année pour les villas les plus intéressantes et, l'année suivante, pour les meilleurs bâtiments locatifs et d'administration. Les propriétaires recevront une récompense en espèces et les architectes un diplôme.

Il faut féliciter les sociétés privées comme les pouvoirs publics d'une telle entente qui, à n'en pas douter, aura une influence des plus heureuses sur la valeur des constructions futures qui s'érigeront dans le canton. De cette manière, les propriétaires s'apercevront, peu à peu, qu'ils ont intérêt à s'adresser à des architectes capables puisqu'ils en retireront un avantage matériel immédiat et futur.

Société pour l'amélioration du logement, à Genève

Il est rappelé à nos membres que l'« Habitation » leur est servi gratuitement. Toute réclamation ou renseignement à ce sujet peuvent être adressés au siège de la société, Taconnerie, 3.

Quatorzième congrès international de l'habitation et de l'aménagement des villes

Après le congrès de l'habitation qui aura lieu en juin, à Prague on nous annonce un autre congrès à Londres, du 16 au 20 juillet 1935. Les sujets à l'ordre du jour sont les suivants : Assainissement de quartiers défectueux ; possibilités d'aménagements de quartiers ; aménagement rural et préservation de la campagne.

Tous les renseignements peuvent être obtenus à l'adresse suivante : M. H. Chapman, secrétaire organisateur, 25, Bedford Row, Londres W. C. 1.

Omission réparée

La belle vue d'avion de Genève, reproduite dans le numéro de janvier 1935, a été prise par l'excellent pilote suisse Borner.

Pour faciliter le travail ménager

Tandis que la plupart des travaux professionnels étaient rationalisés et allégés par l'emploi des machines, mais aussi par une meilleure organisation, le travail ménager restait dans sa routine séculaire. Les architectes ne se mettaient guère à la place des ménagères pour l'aménagement de l'habitation. Depuis quelques années, on cherche à réparer cet oubli. D'autre part, la diminution des revenus oblige les jeunes couples à se meubler à meilleur compte. Les trousseaux modernes feraient pitié à nos grand-mères. Et pourtant, il n'est plus nécessaire d'entrer en ménage avec de pareils stocks. Où les logerait-on ?

L'alimentation n'échappe pas à cette modernisation. Les hygiénistes affirment qu'on peut se nourrir mieux et à meilleur compte.

Pour faire connaître aux ménagères les progrès accomplis dans ces domaines où elles sont reines, le Comptoir suisse organisera cette année un **Salon des arts ménagers** agrémenté de démonstrations quotidiennes.

Le **Cartel romand d'hygiène sociale**, estimant que cette manifestation présente un grand intérêt pour la famille, a décidé d'y collaborer et a délégué à cet effet ses commissions du travail ménager et de l'hygiène alimentaire. Un jury nommé par le cartel distinguera les exposants dont les ensembles réuniront, de la manière la plus heureuse, les quatre qualités désirées : bon marché, qualité, pratique, bon goût. On peut s'attendre à ce que ce concours déclenche parmi les industriels et artisans de la branche ménagère une émulation féconde dont résulteront des progrès utiles pour les mères de famille.

La misère des familles nombreuses à Lausanne

Il résulte d'une enquête faite à Lausanne par la **Ligue Pro Familia**, que cette ville comptait, en 1933, 178 familles ayant au moins cinq enfants mineurs. La moitié environ de ces familles ont un gain inférieur à 4000 fr., alors que ces ménages comptent jusqu'à quatorze personnes.

Près du quart des familles nombreuses doit avoir recours à l'assistance. Deux familles seulement touchent des allocations familiales. Beaucoup d'entre elles souffrent du chômage.

Trente-cinq familles, comprenant 220 enfants, habitent des taudis... dont les loyers ne semblent pas avoir baissé, alors que le prix des bons logements a sensiblement diminué. Cependant, il reste un écart moyen d'une centaine de francs entre le loyer d'un mauvais logement et le loyer d'un logement de trois pièces sain et simple, mais sans confort.

Grâce aux habitations saines et bon marché construites depuis quelques années par des sociétés d'utilité publique avec l'aide de la commune, le nombre des familles nombreuses mal logées a baissé. C'est le seul point où il y ait progrès, car sans cela la crise a empiré la situation de ces pauvres gens. 637 enfants sont dans la misère. En attendant la généralisation des allocations familiales à l'exemple de la France, il faudrait tout au moins que la ville distribue des allocations aux familles nombreuses pauvres, comme cela se fait à Bâle et à Genève. C'est ce qu'a demandé la Ligue Pro Familia.

Société coopérative d'Habitation de Genève. Tél. 28.524

A remettre :

Chemin de l'Essor, 7, quatre pièces Fr. 977.60
Chemin de l'Essor, 26, quatre pièces » 1083.80
Chemins des Sports, 10, quatre pièces » 971.80

Cité-Vieuxseux

Quelques appartements de trois, quatre et cinq pièces, chauffage et eau chaude. Prix modiques. Se renseigner auprès du secrétariat, Cité-Vieuxseux.

Société coopérative d'Habitation, Lausanne.

Bureau de location : Saint-Laurent, 20 (de 10 h. à 12 h. 15 et de 16 h. à 17 h. — Tél. 31.475.

A louer, de suite ou pour le 24 juin :

Prélaz : 24 juin, maison familiale de quatre chambres, chauffage d'appartement, bain, jardin, etc., 1380 fr. S'adresser directement au N° 109. (Remise.)

Cour (à 12 minutes de la Gare centrale) : plusieurs appartements de trois chambres, chauffage général, bain, etc. Récentement mis à neuf. 1020 à 1200 fr., chauffage compris.

Pour visiter : M. Pavid, avenue de Cour, 64.

Pré-d'Ouchy (av. de la Harpe, à dix minutes de la Gare centrale) :

Cours de cuisine pour garçons

A l'école primaire supérieure de Queen Street, à Manchester, l'enseignement de la cuisine est donné à 60 garçons des trois classes supérieures.

Ceux-ci se présentèrent à l'école en tablier blanc, avec des mains et des ongles irréprochables et un enthousiasme formidable. Comme c'est la première école de Manchester qui fait cette expérience, l'essai est suivi avec un intérêt considérable par les autorités scolaires.

Les maîtresses qui sont chargées de ces cours donnent sur leurs élèves des appréciations très élogieuses, disant qu'elles préférèrent les classes de garçons aux classes de filles. Les garçons se montrent plus attentifs et n'oublient aucune des directions de la maîtresse. La seule difficulté consiste à modérer leur enthousiasme. Un progrès a déjà été réalisé. Après une leçon sur la propreté, les garçons se sont présentés en classe plus nets et plus propres qu'auparavant. En plus de la cuisine, les garçons s'exercent à d'autres travaux domestiques, entre autres au blanchissage.

BIBLIOGRAPHIE

Paulette Bernège. — « De la Méthode ménagère ». A la Ligue d'organisation ménagère, rue Clotilde et chez M. Dunot, 92, rue Bonaparte, Paris.

La deuxième édition de « La Méthode ménagère » vient de paraître. Pour la présenter à nos lecteurs, nous ne pouvons faire mieux qu'employer les paroles mêmes de l'auteur dans son avant-propos.

« Ce livre est un livre de réflexion et de travail. Il n'est pas fait pour être parcouru superficiellement par ces femmes qui n'ont pas coutume de penser. Il devra être suivi attentivement, chapitre par chapitre, crayon en main, annoté, relu, appliqué. D'ailleurs, toutes les leçons se terminent par un exercice pratique qu'il sera possible à chacune d'appliquer à son propre ménage. »

D'un esprit bien français, clair, précis et logique, cette importante étude dégage d'une façon admirable les disciplines générales du travail ménager ; elle ne demeure pas cependant dans l'abstrait et sans cesse l'idée s'applique à des exemples concrets. La direction d'une maison, la comptabilité ménagère, les temps de travail, les plans rationnels, les mouvements, le classement, l'outillage moderne... autant de chapitres envisagés par l'auteur, non seulement avec compétence mais avec originalité et intelligence. Unique en son genre, « La Méthode ménagère » a donné dans l'Europe entière une impulsion à la conception des choses domestiques. Traduites en cinq langues, les théories de l'auteur sont, en outre, professées dans plusieurs grandes écoles étrangères ; Mlle Bernège a été appelée en Belgique, en Hollande, en Suède, en Norvège, en Italie, aux Etats-Unis, pour exposer les points essentiels de son œuvre. Chaque femme instruite trouvera un double intérêt, intellectuel et pratique, à la lecture de « La Méthode ménagère » qui lui fera voir sous un jour tout nouveau et parfois passionnant les tâches du foyer, trop dominées jusqu'ici par la routine et l'ignorance.

Au reste, cette étude ne s'adresse pas seulement aux maîtresses de maison ou aux professeurs d'enseignement ménager. De nombreuses corporations masculines y trouveront des aperçus nouveaux concernant la distribution et l'agencement des diverses pièces de l'appartement, le mobilier, l'outillage ménager, ce qui contribuera à permettre à la ménagère l'application des principes de l'organisation du travail et l'exécution d'un travail réfléchi, c'est-à-dire de la méthode dans le travail.

au rez-de-chaussée, appartement de trois chambres, chauffage général, jardin. 1140 fr. chauffage compris.

Pour visiter : M. Destrax, avenue de la Harpe, 31.

Fleurettes (chemin du Mont-Tendre, 16, à cinq minutes de la Gare centrale) : appartement de quatre chambres, chauffage d'appartement, bain, frigo, etc. 1440 fr. (Eventuellement serait loué à personne voulant assumer le travail de concierge.)

Pour visiter, M. Bornand, Mont-Tendre, 3.

Même adresse, un garage pour de suite et un autre pour fin mars.

Montolivet (à douze minutes de la Gare centrale) : appartements de trois chambres, chauffage général, de 1320 à 1440 fr., tout compris. Pour le 24 juin, appartement de quatre pièces, chauffage d'appartement, au rez-de-chaussée, chemin des Paleyres, 6, 1320 fr.

Pour visiter : M. Volet, Paleyres, 4.

AVIS IMPORTANT. — Gratuité du loyer de un à trois mois, selon durée initiale du bail. (Maison familiale de Prélaz, exceptées.)

Le Comité de direction.

ENTREPRISES SANITAIRES MODERNES

Eugène Dupont & Fils

GENÈVE

INSTALLATEURS DU
PALAIS DES NATIONS

TÉL. 43.282 - 43.283